

décision des commissaires du havre. La cause fut instruite devant la cour de Vice-Amirauté de Québec, la cour a tenu le *Polynesian* responsable de l'accident. Cette cause doit être maintenant soumise au Conseil privé.

Il a été prouvé clairement que le chenal est si difficile et si tortueux, qu'il était presque impossible d'éviter une collision, vu la position où se trouvaient les steamers, même avec la plus grande prudence de la part des pilotes des deux steamers. Après cet accident, il y eut un autre, qui prouve encore la difficulté qu'il y a de naviguer dans le chenal. Dans ce dernier cas, deux steamers s'échouèrent. J'ai oublié la date, mais autant que je m'en souviens, c'était en octobre, et ils s'échouèrent entre Montréal et Québec. A ce moment, le temps était beau, et il faisait jour. Ils s'échouèrent tellement bien, qu'il fut question de les mettre en cale sèche à Québec, et tout le monde croyait qu'il était imprudent de la part des gérants des compagnies, surtout de l'une d'elles, de permettre à ces steamers de prendre la mer dans cet état avarié. Tous ceux qui se connaissent en navigation, étaient d'avis qu'il était imprudent de laisser partir un de ces steamers pour un voyage océanique, après cet accident qui était encore dû à l'état du chenal. Cet accident aurait pu avoir des suites sérieuses, qui auraient suspendu la circulation des navires dans le chenal, pour un temps indéfini. A l'endroit où l'échouement eut lieu, le chenal est très étroit, et si le premier steamer s'était échoué de manière à rester immobile l'autre steamer l'aurait abordé, le second suivant le premier à une distance d'un demi-mille, ce qui était insuffisant pour lui permettre d'arrêter, et il en serait résulté que le chenal entre Québec et Montréal aurait été fermé pour le reste de la saison. Cela fait voir qu'une grande partie du chenal devra être élargie et redressée. Combien coûteront ces travaux, je l'ignore et le gouvernement ne le sait pas davantage. L'endroit où cet accident est arrivé était considéré comme l'une des meilleures parties du chenal, et il est évident que des améliorations y sont nécessaires ; mais tout le monde ignore ce qu'il en coûtera.

Quand il s'est agi de cela, l'année dernière, des pilotes m'ont dit que les commissaires du havre de Montréal avaient prudemment économisé leur argent et qu'ils avaient exécuté les travaux, de manière à ne pas être obligés de miner le roc au fond du fleuve ; mais, aujourd'hui, nous en sommes arrivés au point que si le gouvernement commence à faire miner, il devra miner des milles et des milles de distance, parce que le fond est presque uni. Je ne crois pas que le gouvernement connaisse le coût de ces travaux, pas plus que je ne le connais moi-même.

Sir HECTOR LANGEVIN : La somme qui est maintenant demandée et la balance qui reste sur le crédit voté l'année dernière, serviront à terminer les travaux projetés par les commissaires du havre, quand le gouvernement se chargea des améliorations du havre. L'honorable député est parfaitement exact dans ce qu'il dit, relativement à la collision qui a eu lieu à la Longue-Pointe et à l'échouement de deux ou trois steamers à d'autres endroits. Mais je crois que l'honorable député pourrait ajouter que la saison était exceptionnelle. Les eaux des lacs et des fleuves étaient très basses. Malgré cela, les navires étaient chargés à Montréal comme si la profondeur de l'eau eût été la même qu'en temps ordinaire. Il en est résulté que des steamers

se sont échoués, mais sans avaries graves, je suis heureux de le dire. Durant les saisons où l'eau est plus basse qu'à l'ordinaire, on pourrait exercer un peu plus de précautions en chargeant moins les navires.

L'honorable député dit que nous pourrions être obligés de creuser le chenal et que nous ne savions pas ce qu'il en coûterait. Le gouvernement n'a pas pris cet engagement et l'honorable député, je crois, est trop effrayé à cet égard. Je ne crois pas que la chose soit nécessaire ici longtemps. Des navires d'un tirant de 25 pieds, ont descendu et remonté le chenal, et des hommes prudents ne devaient pas charger leurs navires suivant ce qu'ils peuvent contenir, parce que des cailloux ou d'autres obstacles peuvent avoir été entraînés dans le chenal dans le cours du printemps. Si telle chose arrivait, nous enverrions un dragueur, mais je ne crois pas que l'on doive craindre qu'il soit nécessaire de creuser le chenal plus qu'il ne l'est. Les sommes que nous avons dépensées ont servi à redresser le chenal et à creuser au cap à la Roche et au cap Charles. Il peut y avoir d'autres travaux à exécuter, mais ceux-là étaient compris dans les estimations.

M. DESJARDINS : Montréal devra de la reconnaissance à l'honorable député de Québec-centre (M. Langelier) pour la sollicitude qu'il a montrée, relativement au chenal entre Montréal et Québec ; Je puis attirer l'attention de mon honorable ami sur le fait que, bien que deux ou trois accidents sans gravité soient arrivés l'année dernière, dans un temps où l'eau était très basse, des centaines de navires sont passés dans le chenal, sans aucun accident. Je sais que des navires ont été chargés à vingt-sept pieds et demi, et qu'ils ont heureusement passé dans le chenal. Tout ce qu'il reste à faire, maintenant, sera d'enlever les cailloux que la glace pourra y entraîner le printemps, et peut-être de redresser quelques endroits du chenal. Le creusage du chenal a été un succès et je suis convaincu que la navigation est satisfaite des travaux qui ont été faits.

M. LANGEЛИER (Québec) : Je ne mérite pas les félicitations de l'honorable député, vu que je n'ai pas eu l'intention de me faire le champion des intérêts du havre de Montréal, car je sais qu'il y a ici des députés plus compétents que moi pour agir ainsi, et je n'ai eu en vue que l'intérêt du trésor public. Je désire savoir ce qu'il va falloir payer pour avoir un bon chenal entre Québec et Montréal. L'honorable ministre des travaux publics a employé, à deux ou trois reprises, une expression qui me cause une certaine inquiétude. Il a dit qu'il en coûterait \$250,000 pour exécuter les travaux projetés par les commissaires du havre quand, l'année dernière, le gouvernement s'est chargé du chenal. Quels étaient ces travaux projetés par les commissaires du havre ? Les commissaires ont été très économes, et avec raison, car ils avaient à prendre sur la navigation allant à Montréal les dépenses nécessaires pour creuser le chenal, et ils l'ont fait à aussi bon marché que possible ; mais le gouvernement sera-t-il aussi économe que les commissaires du havre l'ont été ? Se bornera-t-il à exécuter les seules améliorations que les commissaires avaient en vue ? Je crains bien que non.

Si nous examinons l'endroit du chenal, à la Longue-Pointe, où le sinistre de l'année dernière est arrivé, occasionnant des pertes de vie et d'argent, nous savons que les commissaires du havre

M. LANGEЛИER (Québec).